



**PRÉFET  
DU MORBIHAN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

# **AVIS DE CONSULTATION**

Ouverture d'une consultation du public  
dans le cadre de la procédure d'enregistrement  
au titre des installations classées pour la protection de l'environnement

## **Société EXTRACT Lieu-dit La Becquerie – 56700 HENNEBONT**

Une consultation du public sera ouverte **du 23 août 2021 à 8h30 au 20 septembre 2021 à 17h30** à la mairie d'HENNEBONT concernant le projet présenté par le directeur de la société EXTRACT, dont le siège social est situé 87 rue Paul Bert 94290 VILLENEUVE-LE-ROI, en vue de la réalisation d'une installation de traitement et valorisation de sédiments de dragage à l'adresse suivante : lieu-dit La Becquerie 56700 HENNEBONT.

Cette installation relève des dispositions législatives et réglementaires du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Le préfet statuera sur la demande par un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel du 6 juin 2018, ou par un arrêté de refus.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur le site Internet des services de l'État dans le Morbihan à l'adresse suivante : <https://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Consultations-publiques> et en mairie d'HENNEBONT, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Les personnes intéressées pourront formuler leurs observations **du lundi 23 août 2021 à 8h30 jusqu'au lundi 20 septembre 2021 à 17h30** :

- sur le registre ouvert à cet effet en mairie d'HENNEBONT ;
- ou les adresser au préfet du Morbihan :
  - par courrier à l'adresse suivante : direction départementale des territoires et de la mer SENB/GPE - 1 allée du général Le Troadec - BP 520 - 56019 Vannes cedex ;
  - par voie électronique à l'adresse suivante : [ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr](mailto:ddtm-icpe@morbihan.gouv.fr).